
FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE ANNÉE 2024 – **Comité des vérificateurs**

Est éligible, à titre de candidat, toute personne qui est visée par le certificat d'accréditation et qui est membre en règle du syndicat. Le terme d'office des membres du comité des vérificateurs est de :

Premier - période de trois (3) ans

Deuxième - période de deux (2) ans

Troisième période d'un (1) an.

Les membres du syndicat qui répondent aux exigences et qui désirent poser leur candidature à l'un des postes de vérificateur le font de la manière suivante :

☞ Doit compléter la partie ci-dessous

☞ Doit faire parvenir la partie ci-dessous à la présidente d'élection 2024, signée par elle-même **et** par un membre en règle de la section locale SCFP 311. (**Pour être en règle, il faut avoir signé sa carte de membre SCFP local 311 depuis au moins un (1) an**)

Nom du candidat(e) : _____ No de matricule : _____

Adresse : _____

Lieu de travail : _____ No de téléphone : _____

Signature du candidat(e) : _____

Cette personne, membre en règle, a signé en appui à ma candidature :

Nom : _____ No de matricule : _____

Signature : _____ No de téléphone : _____

Veuillez retourner ce formulaire à l'attention de : M^{me} Alexandra Beaulé, présidente d'élection 2024 au courriel suivant : alexandra.beaule@ssss.gouv.qc.ca ou en contactant M^{me} Beaulé au : **819 629-5306**. Les personnes candidates auront du **lundi, 7 octobre 2024** au **vendredi, 18 octobre 2024 16 h** pour faire parvenir leur candidature.